

Arrivée d'un médecin pour l'inauguration de la Maison de Santé à Mtsamboro



En adressant ses vœux à ses administrés, Harouna Colo n'a pas fait dans la demi-mesure. Tout d'abord parce qu'il s'est longuement expliqué sur les choix politiques des actions entreprises, mais aussi parce qu'il proposait une nouvelle offre de soins.

Page 2

Aérien

Mouvement social Air Austral : la direction ouvre les négociations



Page 4

Equipement

Vœux sur fond d'autocritique au syndicat des Eaux



Page 5



Votre portail captif par

 Alter 6.com
Alternative System

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Santé

Arrivée d'un médecin pour l'inauguration de la Maison de Santé à Mtsamboro



La chaleur n'aura pas freiné l'enthousiasme du maire Harouna Colo

En adressant ses vœux à ses administrés, Harouna Colo n'a pas fait dans la demi-mesure. Tout d'abord parce qu'il s'est longuement expliqué sur les choix politiques des actions entreprises, mais aussi parce qu'il proposait une nouvelle offre de soins.

Le soleil agressif de ce samedi après-midi à Mtsamboro n'aura pas fait flétrir le maire MDM Harouna Colo, qui, abrité sous un parapluie, a entamé un bilan détaillé de ses actions, se justifiant au passage sur des points qui faisaient débat. En présence du sénateur Thani Mohamed Soilihi,

de Mohamed Sidi, 6ème vice-président du département, Chargé de la Coopération décentralisée et des Affaires européennes, du président de l'association des maires Said Omar Oili, de deux maires de la future intercommunalité, Soulaimana Boura (Bandraboua) et Ahmed Daroueche (Acoua), et du maire de Kani Kéli, Soilihi Ahmed, « mon beau-frère », glisse-t-il.

2015, « une année douloureuse pour notre pays », le maire revenait sur les « actes de barbarie » qui ont endeuillé le pays : « Les 7 janvier et 13 novembre sont des dates inscrites dans la mémoire

collective. En un an, le terrorisme a bouleversé nos certitudes. Surtout qu'il ne s'agit pas toujours de fanatiques isolés, mais de citoyens qui ont parfois grandi dans des familles respectables, avant de manifester une détestation féroce pour les valeurs de la République que nous partageons au quotidien. » Les 10.000 kms qui séparent Mayotte de Paris n'empêchent pas « de rester vigilants et d'avoir une pensée pour les victimes ».

La commune avait été touchée par le cyclone Hellen en mars 2014, et les aides exceptionnelles de 1,4 million d'euros du conseil départemental, et 700.000 euros du Fonds de Secours de l'Etat, ont permis de refaire une partie des voiries, et du stade de foot. Les travaux de réfection des caniveaux ou de mini-station d'épuration, ont été financés par la Ligne budgétaire Unique de l'Etat, alors que les fonds propres de la commune ont été essentiellement consacrés à l'éclairage public.

« Pas de détournements de fonds »... en trois langues

Trois écoles primaires ont été rénovées grâce à la dotation spéciale construction scolaire de l'Etat (238.000 euros), et les associations ont été soutenues, en particulier pour participer au tournoi international de volley à Besançon. Enfin, c'est la première commune à avoir « modernisé ses flux financiers par dématérialisation » vers le comptable public.

Au cœur des actions envisagées en 2016, la jeunesse, qui peuple la moitié du territoire : un dossier est constitué pour bénéficier des fonds Horizon bleu de la Fédération française de Foot, et des mini

bus de 9 places ont été achetés pour chaque club des trois communes. Le stade n'est pas encore sécurisé, « les financements prévus sont disponibles et pas détournés », croit bon d'ajouter le maire qui se justifie en shimaoré et kibushi pour plus de clarté. Une rallonge serait nécessaire pour stabiliser le sol avant de terrasser. Une crèche devrait pouvoir ouvrir en 2017.

La culture est souvent l'oubliée des politiques communales à Mayotte. Pas à Mtsamboro qui programme cette année une 1ère édition de la semaine culturelle, et envisage une médiathèque en face du collège d'Hamjago. Même recherche de financements pour un plateau polyvalent, une Maison familiale et une Maison de l'Agriculture.

« Rompre l'isolement sanitaire »

C'est en 2016 que doivent aussi fleurir les dernières intercommunalité. Il manquait ce samedi le maire de Koungou au tableau de la future interco Nord.

La commune n'est pas sous contrôle budgétaire, ce qui permet à Harouna Colo d'annoncer sans pâlir la poursuite de l'évolution de l'indexation qui est de 35% depuis le 1er janvier à Mtsamboro, soit 5% de plus que dans l'Education nationale.

Mais l'événement de ce samedi, c'était l'ouverture de la maison de santé, autour d'un médecin, Souleymane Sidi Aly, que le maire lui-même est parti chercher à Paris, et de trois infirmières. Une décision et un financement communaux, permis par le Code

général des collectivités territoriales. « Il fallait rompre la situation d'isolement sanitaire géographique de notre commune par rapport à Mamoudzou. C'est la même démarche qui nous avait incités à ouvrir la maison des services, qui rassemble la CAF, la CSSM et la Mission locale. »

Les habitants pourront donc avoir recours à cette structure privée pour des consultations, des bilans médicaux et de la petite chirurgie ambulatoire. Les prélèvements sanguins seront envoyés deux fois par semaine au laboratoire de Mamoudzou.

« L'assistanat n'est pas là où on l'attend ! »

En écho au discours du maire qui appelait à une coopération avec la PMI (protection maternelle Infantile), les dispensaires et les services médico-sociaux, pour d'éventuels signalements, le docteur Sidi Aly invoquait une nécessaire synergie avec l'existant, « il y a à Mayotte une juxtaposition de ressources humaines, qui font parfois le même travail, et financières qui ne se rencontrent pas ! On reproduit le millefeuille administratif décrié en métropole. »

Une situation qui le pousse même à relativiser le contexte de « désert médical », de 24 médecins libéraux pour une population qui évolue entre 200.000 et 300.000 habitants, on ne sait plus trop : « Je suis seul pour 15.000 habitants, mais il faut aussi compter les dispensaires de la commune à Mtsamboro et Acoua. »

Des habitants qui devront malgré tout débourser de leur poche pour cette offre médicale privée, « mais

ils le font déjà ailleurs en payant les 8,50 euros de complémentaire santé, alors qu'en métropole on a assisté à une levée de bouclier lors de la proposition d'une participation forfaitaire de tous à l'euro symbolique. Une preuve que l'assistanat n'est pas là où on l'attend ! »

Fier, le maire a prouvé que les municipalités peuvent s'affranchir : « Nous avons réalisé un projet qui attend habituellement l'aide des services de l'Etat. Une maturité suffisante pour conduire d'autres projets d'intérêt général, et qui doit conduire l'Etat à nous faire confiance. »

Charge à la commune de tout mettre en œuvre pour garder son médecin.

Anne Perzo-Lafond

LE JDM



- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

Aérien

Mouvement social Air Austral : la direction ouvre les négociations



Un avion Air Austral sur le tarmac à Saint-Denis de La Réunion (crédits photo : JIR)

C'est un blâme contre un des membres de son personnel qui vaut à la compagnie régionale ce mouvement de grogne d'une partie des pilotes, explique un communiqué d'Air Austral. Qui n'aura pas d'impact sur le programme des vols selon elle.

Austral informe que le SNPL Alpa (Syndicat National des Pilotes de lignes), a pris la décision de déposer ce jour un préavis pour un mouvement de grève annoncé du 29 janvier (00h01, heure locale Saint-Denis de la Réunion) au 1er février 2016 (23h59, heure locale Saint-Denis de la Réunion).

« Cet appel à la grève, lancé depuis Paris par le SNPL Alpa National aux pilotes d'Air Austral, découle de la décision prise

par la Direction Générale de la compagnie, d'adresser un avertissement à un membre de son personnel, délégué syndical du SNPL, alors que ce dernier a proféré des menaces écrites à l'encontre d'un dirigeant de l'entreprise dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 2016», explique la compagnie réunionnaise dans un communiqué.

Une « faute grave » qui serait détournée selon elle par le syndicat SNPL Alpa qui justifierait son préavis de grève par « des sujets annexes afin de pouvoir justifier auprès de ses adhérents, des salariés de l'entreprise et du grand public, une grève dont le sujet central ne saurait être compris, à savoir l'avertissement. »

Le président directeur général

Marie-Jospeh Malé évoque un mouvement qui « n'a pas de sens » alors que « depuis trois ans nous mettons toute notre énergie à créer au sein de cette compagnie un climat social mature et équilibré, soucieux d'améliorer par ailleurs la qualité de vie au travail de chacun (...) Air Austral a de nombreux challenges à relever en 2016. »

Selon la compagnie, à ce jour aucune perturbation sur le programme des vols n'est à envisager. Elle annonce prendre toutes les dispositions pour assurer le transport de ses clients.

La Direction générale d'Air Austral informe avoir pris l'initiative d'inviter le délégué syndical du SNPL à une rencontre ce lundi 25 janvier 2016 après-midi.

L'objectif étant de trouver une issue à ce mouvement non justifié. La compagnie indique que » les revendications mises en avant ont déjà toutes été, soit déjà négociées, soit prises en compte par la mise en place d'actions concrètes au sein de l'entreprise. »

A.P-L.

LE JDM

Equipement

Vœux sur fond d'autocritique au syndicat des Eaux



Michel Jousset, Mouhamadi Bavi Moussa et Camille Abdullahi, directeur de cabinet du président

Nous ne pouvions pas bouder un exercice qui se fait trop rare dans nos administrations et nos entreprises : en remettant en cause leur propre gestion de crise, le président du Sieam semble déjà promettre au syndicat un avenir meilleur.

« La transparence »... Le mot était sur toutes les lèvres au Syndicat Intercommunal des Eaux et d'assainissement de Mayotte (Sieam) vendredi soir dernier, lors des vœux du président Mouhamadi Moussa, dit « Bavi ». On ne sait pas trop si la crise de pénurie d'eau doit se conjuguer au présent ou au passé, mais elle était bien au centre du discours.

« Une eau de bonne qualité à un

prix abordable, un assainissement efficace, un programme d'investissement conséquent »... L'ambition du syndicat retracé par le président a eu du mal à être suivie ces deux dernières années. Allant jusqu'à menacer sa pérennité. Comme il l'évoque, la structure qui gère l'eau potable et l'assainissement pour les communes n'avait plus de commandant, et avait un grand besoin de DGS, vide désormais comblé avec l'arrivée il y a deux mois de Michel Jousset, ex-Ingénieur projet à Suez Environnement et chez Eiffage.

« Nous agissons en toute transparence », prévient Bavi dès l'introduction en évoquant un audit conduit par le groupement

de cabinets Mensia-Naldeo, transmis en interne et aux services de l'Etat, mais que le vœu de transparence ne poussera pas jusqu'à en faire la publicité en public, venu toujours nombreux à cette célébration annuelle à Kawéni.

Responsabilités internes

C'est dans l'évocation des deux catastrophes qu'a traversées le syndicat qu'il émettra ses critiques. L'accident de la station du Baobab en février 2015 pour commencer, qui s'est déversée pendant plusieurs jours dans la mangrove, où Bavi évoque « une insuffisance des méthodes de travail et des procédures de contrôles », et même « des défaillances de management. » Faute avouée...

Même constat pour la crise de l'eau potable, « à laquelle nous venons sans doute d'échapper », en pointant une part de responsabilités internes « qu'il n'est pas question de cacher et dont nous sommes en train de tirer des leçons ».

Selon nos informations, il s'agit notamment des liaisons nord-sud, pensées pour contrer la première grosse alerte de pénurie de 2010, mais qui n'étaient en réalité toujours pas effectives, et ont été rendues opérationnelles par l'urgence de la situation actuelle.

« Moments houleux »

D'autre part, un plan de redressement a été élaboré au regard des résultats de l'audit. Réorganisation des services, réalisations des projets de mise aux normes européennes de l'assainissement

et rééquilibrage du budget. Tout en proposant des installations « économiquement supportables par les Mahorais », un travail mené avec la DEAL et le SGAR de la préfecture, « difficile avec des moments un peu houleux, mais nous sommes satisfait du résultat. »

En matière d'approvisionnement en eau potable, 1 million d'euros a été consacré à la réalisation de l'adduction Sud de Sada, et une seconde tranche de 4,1 million d'euros va démarrer. Mais c'est surtout l'assainissement qui reste le gros chantier : plus de 15 millions d'euros ont été dépensés pour la collecte et le transfert des eaux usées de Labattoir, de Mamoudzou, de Bandrélé, de Nyambadao, d'Ougojou et d'Hajangoua.

L'assainissement gagne du terrain

En 2016, de nouveaux chantiers vont démarrer, correspondant au prévisionnel du Contrat de projet Etat-région et à la consommation de fonds européens. Pour sécuriser et améliorer la distribution d'eau potable, le transfert de l'usine de Bouyoni vers Mamoudzou sera renforcé, la retenue de Dzoumogné sera interconnectée avec l'usine de potabilisation de l'Ourovéni qui sera étendue et verra ses eaux traitées par charbon actif, des acquisitions foncières réalisées pour le barrage de l'Ouroveni.

Les communes touchées par la mise en place ou l'amélioration de leur assainissement seront Mamoudzou avec la poursuite du transfert des eaux usées vers la station d'épuration (STEP) du

Baobab, la réalisation du système d'assainissement de Sada, Chiconi, Ouangani, les études d'implantation de STEP en Petite Terre, Mamoudzou Sud, et des études pour Boueni et Bambo-ouest.

Si on rajoute les travaux de construction de la STEP de Bandrélé, le coût des projets atteint 33 millions d'euros.

Malgré les problèmes fonciers, l'assainissement finit peu à peu par gagner du terrain, mais la route est encore longue pour un Sieam heureusement redevenu opérationnel.

La soirée se poursuivait sur les chants de la madrassa Madania de Bouéni.

Anne Perzo-Lafond

Faits divers

Le cuisinier voleur de Kärcher



Une voiture de police lors d'un contrôle (photo d'archive)

Le 1er janvier 2016, un restaurant de M'Tsapéré était victime d'un vol par effraction d'une Kärcher. Le préjudice total s'élevait à environ dix mille euros. Suite aux investigations de la Brigade de Sûreté Urbaine, un individu était identifié.

Le 18 janvier 2016, l'auteur présumé du vol était interpellé par les effectifs de la Brigade Anti-Criminalité. Placé en garde à vue il passait aux aveux lors de sa première audition. Il mettait en cause le cuisinier ayant participé activement avec lui et instigateur du cambriolage. Il donnait le nom d'un acheteur. La BSU est parvenue à retrouver le receleur et à l'interpréter. La Kärcher volée a été retrouvée.

Le 19 janvier, le cuisinier était lui aussi interpellé. Les deux auteurs du vol ont été déférés le 20 janvier. Le receleur ressortait libre et sera convoqué devant la justice le 19 avril 2016.

LE JDM

- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

Politique

Les thèmes de travail 2015-2020 des conseillers ultramarins du CESE



Rencontre des membres du Groupe de l'Outre-mer avec Marc Vizy, au Palais d'Iéna, le 14 janvier 2016

Troisième assemblée de la République après l'assemblée nationale et le Sénat, le Conseil économique, social et environnemental joue un rôle de conseil avec des avis donnés par « les forces vives » de chaque région. C'est Sarah Mouhoussoune qui y représente Mayotte.

Le CESE remplit une mission de consultation auprès des instances politiques de la région. Il ne prend aucune décision mais émet des avis, par lesquels il participe à l'administration de la région. Chacun est composé de quatre « collèges » représentant quatre catégories socioprofessionnelles : les entreprises et activités non salariées, les organisations syndicales de salariés, les organismes et associations participant à la vie collective de la région et des personnalités qualifiées participant au développement régional.

La reprise des travaux du Con-

seil Economique Social et Environnemental a permis aux 12 membres du Groupe de l'Outre-mer de se retrouver à Paris afin de participer à de multiples réunions de travail en vue d'établir les axes prioritaires du travail de l'Assemblée pour la mandature 2015-2020 et poser les jalons des saisines qui seront traitées dans les mois à venir.

Dans ce cadre, les Conseillers ultramarins ont également pu rencontrer Georges Pau-Langevin, Ministre des Outre-mer, Michel Magras, Président de la Délégation à l'Outre-mer du Sénat, Marc Vizy, Conseiller Outre-mer à la Présidence de la République, afin d'évoquer les collaborations avec l'Exécutif et le Parlement.

Les 12 membres du groupe ont également pu assister à l'Assemblée plénière du CESE du mardi 12 janvier au cours de laquelle est intervenu le Premier Ministre, Manuel Valls. Pour la

première fois dans l'histoire du CESE, le chef du Gouvernement a prononcé un discours en ouverture de la mandature dans lequel il a exposé sa vision de l'importance du rôle du CESE et les principales thématiques sur lesquelles le Gouvernement a l'intention de solliciter à brève échéance l'avis du CESE (discours joint du Premier Ministre prononcé le 12 janvier). « Par cette intervention, le Premier ministre réaffirme la volonté du gouvernement de voir le CESE, 3ème assemblée de la République, jouer un rôle de conseil actif auprès des pouvoirs exécutif et législatif », indique le CESE.

A noter également que lundi 18 janvier, le Président de la République a choisi pour la première fois de retenir le Conseil Economique Social et Environnemental pour prononcer ses vœux aux « forces vives » et y dévoiler son plan pour l'emploi.

De ces différentes réunions et échéances, il ressort d'ores et déjà que les thèmes de travail suivants concernant plus particulièrement les Outre-mer devraient être traités dans les prochains mois :

- Emploi, formation professionnelle, réforme du code du travail
- Suivi COP21
- Problématiques européennes RUP/PTOM
- Violences faites aux femmes, dont Sarah Mouhoussoune est la rapporteur
- Missions de France O et productions audiovisuelles locales
- Tourisme durable
- Politique du logement

Afin d'alimenter ces travaux, les membres du Groupe Outre-mer comptent adopter une méthode de travail associant les forces vives de chaque collectivité ultramarine.

Politique

G. Pau-Langevin émet le voeux de lancer des opérations concrètes avec l'Union des Comores



George Pau-Langevin en visite au Centre hospitalier de Mamoudzou

Ce 21 janvier, la ministre Pau-Langevin a présenté ses vœux aux Outre-mer, en présence de François Hollande. A l'issue, elle a répondu aux journalistes du JIR qui l'interrogeaient notamment sur la situation de Mayotte, « qui semble épouvantable ».

Une année polychrome qui convient bien aux Outre-mer, à écouter la ministre qui souhaite que 2016 soit à la fois « l'année de la jeunesse » en Outre-mer, mais aussi celle de la « santé », de « l'emploi

», et de « l'égalité ».

Pour la ministre, « 2016 va être l'année de la jeunesse des outremer ». Elle a notamment insisté sur la nécessité de pouvoir « offrir à chaque élève une classe et l'accès à un repas, à Mayotte comme en Guyane », « former les 7.000 jeunes réunionnais qui chaque année arrivent sur le marché du travail à un métier correspondant au besoin des entreprises locales » ou accompagner les jeunes du Pacifique « dans leurs projets de créa-

tion d'entreprise ».

Dans une interview accordée au JIR de La Réunion, la ministre s'adresse aux entreprises et les invite, après avoir « pris un bol d'air » avec la reconstitution de leurs marges, à préciser ce qu'elles vont pouvoir faire pour améliorer la situation de l'emploi dans nos départements et territoires d'Outre-mer.

Addictions à la drogue en Outre-mer

La nouvelle année doit aussi être celle « de la santé outre-mer », souhaite la ministre, rappelant que « de la drépanocytose au Sida, du chikungunya à la Réunion et aux Antilles à l'épidémie de zika qui a frappé la Polynésie française et se répand aujourd'hui dans les Caraïbes, nous connaissons l'exposition des outre-mer aux crises sanitaires ».

Elle a annoncé pour « les jours à venir une stratégie nationale de santé outre-mer », centrée autour de la prévention des grossesses précoces et « la gravité des addictions à la drogue dont tant d'ultramariins sont encore les victimes. »

« A Mayotte, la situation semble épouvantable »

Pour le JIR, elle est revenue sur la situation Mahoraise, qu'elle compare avec la situation des Antilles dans les années 50, tout en critiquant l'interview de Mansour Kamardine dans le Figaro : « Le rapport de la Cour des comptes relate des difficultés que nous connaissons bien, pour autant, ce n'est pas très souhaitable d'en faire des grands titres, d'essayer d'ameuter les foules. Que veut-on dire par là ? Que la départementalisation



Rond point des quatre îles à Moroni

de Mayotte n'était pas très souhaitable ? »

Tout en précisant que les autres gouvernements n'ont pas fait mieux, la ministre reconnaît des problèmes, et parle d'un « coup de pouce » à donner à Mayotte « pour qu'elle avance dans la voie de l'égalité ». Le terme « coup de pouce » paraît bien faible au regard du constat que la ministre dresse ensuite : « La situation semble épouvantable, évidemment. Les enfants livrés à eux-mêmes, les écoles surchargées, les bidonvilles... Oui. Par rapport à ce qu'ont connu les An-

tilles dans les années 1950, on peut se dire que les Mahorais refont tout le parcours de manière accélérée aujourd'hui... »

L'erreur de la départementalisation brutale qui a gommé les prérogatives des cadis et leur rôle de médiation sociale, est actée dans sa bouche, mais « on n'a pas encore trouvé des structures de médiation qui soient compatibles avec la société mahoraise et acceptables pour nous », déclare-t-elle.

La réponse pour Mayotte, c'est bien sûr le plan Mayotte 2025, «

Nous nous sommes donnés dix ans. Plutôt que de pleurer, il faut qu'on s'en tienne à notre démarche. » Mais pendant ce temps, la situation d'insécurité s'aggrave chaque mois.

En matière d'immigration, la ministre ne peut que faire le constat du nombre de reconduite à la frontière, « autant que dans le reste de la France », mais ne peut évidemment pas proposer de solutions miracle, seulement évoquer la difficile coopération avec les Comores, « nous avons vu l'an dernier avec les jeux des îles que nous sommes dans une sorte de jeu de rôle ».

Un petit espoir : « Nous allons avoir dans la commission de l'océan Indien une voix plus importante et nous devons lancer des opérations concrètes pour améliorer la vie des gens. Sans ça, sans supprimer cet appel à la migration, on n'y arrivera jamais. »

A.P-L. avec le JIR

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
07.85.05.96.59.